MISSION 6E · FRANÇAIS · GRAMMAIRE · P3

Si j'aurais ou si j'avais en CM2 : leçon, exercices et évaluation

Mission 6e

CM2 Difficulté ★★★ 30 min Objectif : Si j'aurais ou si j'avais Vidéoprojection

Compétence visée (programme) : Si j'aurais ou si j'avais

Nova te résume l'essentiel

- Nova te donne la règle essentielle : après « si », on n'écrit pas « j'aurais », mais souvent « j'avais ».
- Dans une phrase qui imagine une condition, « si j'avais » est à l'imparfait et « j'aurais » se place dans l'autre partie de la phrase.

▸ Repère d’abord le mot « si », puis vérifie quel verbe exprime la condition et quel verbe exprime la conséquence.

La leçon

Une petite différence qui change tout

Tu as peut-être déjà entendu cette phrase : « Si j’aurais plus de temps, je lirais davantage. » Elle semble naturelle à l’oral, mais elle n’est pas correcte dans la langue écrite soignée. Il faut dire : « Si j’avais plus de temps, je lirais davantage. » Le mot « si » sert à introduire une condition. Une condition est une situation nécessaire pour qu’une autre situation puisse arriver. Dans l’exemple, avoir plus de temps est la condition ; lire davantage est la conséquence. La phrase imagine une situation qui n’est pas forcément réelle maintenant. Peut-être que l’enfant n’a pas plus de temps, mais il imagine ce qui arriverait dans ce cas. Pour parler de cette situation imaginée, on emploie souvent l’imparfait après « si » et le conditionnel présent dans l’autre partie de la phrase. Observe bien les deux verbes : « avais » et « lirais ». Ils ne se trouvent pas au même endroit et ils n’ont pas le même rôle. Nova te conseille de ne pas chercher seulement la terminaison du verbe : commence

toujours par repérer le mot « si ». Il est comme un petit panneau qui annonce une condition. Ensuite, demande-toi : « Quelle situation est imaginée ? » C'est cette partie qui commence par « si ».

Les mots importants à connaître

- La condition est ce qui doit être vrai ou possible pour qu'une autre chose arrive. Dans « Si tu rangeais ta chambre, tu retrouverais ton livre », ranger la chambre est la condition.
- La conséquence est ce qui pourrait arriver grâce à la condition. Dans la même phrase, retrouver le livre est la conséquence.
- L'imparfait est un temps du passé, mais il sert aussi à imaginer une situation avec « si ». Il se reconnaît souvent à des terminaisons comme « -ais », « -ait », « -ions », « -iez » ou « -aient ». Exemple : « j'avais », « tu pouvais », « nous irions » n'est pas de l'imparfait, car « irions » est au conditionnel.
- Le conditionnel présent sert souvent à dire ce qui arriverait, ce que l'on voudrait ou ce que l'on ferait dans une situation imaginée. Il se reconnaît souvent à « -rais », « -rait », « -rions », « -riez » ou « -raient ». Exemple : « je choisirais », « elle viendrait », « nous jouerions ».

- La phrase conditionnelle contient souvent deux parties : une partie avec « si » et une autre qui donne le résultat. Tu peux parfois changer l'ordre des deux parties : « Je lirais davantage si j'avais plus de temps. » La règle ne change pas.

Regarde la place de chaque verbe

La partie avec « si »	La conséquence	Phrase correcte
si j'avais un vélo	je ferais des promenades	Si j'avais un vélo, je ferais des promenades.
si tu pouvais venir	nous jouerions ensemble	Si tu pouvais venir, nous jouerions ensemble.
si elle connaissait la réponse	elle la donnerait	Si elle connaissait la réponse, elle la donnerait.
si nous habitions près de la mer	nous irions souvent sur la plage	Si nous habitions près de la mer, nous irions souvent sur la plage.
si vous vouliez participer	vous prépareriez votre affiche	Si vous vouliez participer, vous prépareriez votre affiche.

La règle à appliquer pas à pas

Quand une phrase exprime une hypothèse, applique cette méthode. D'abord, entoure le mot « si ». Puis lis la partie qui suit ce mot. Elle exprime généralement la condition : « Si j'avais un chien… », « Si tu pouvais choisir… », « Si nous gagnions… ». Dans cette partie, choisis l'imparfait. Tu écriras donc « si j'avais », et non « si j'aurais ». Ensuite, lis l'autre partie de la phrase. Elle exprime ce qui arriverait dans cette situation imaginée. C'est là que le conditionnel présent peut être employé : « … je le promènerais », « …tu prendrais un chat », « …nous fêterions notre victoire ». La structure la plus fréquente est donc : si + imparfait, conditionnel présent. Par exemple : « Si j'avais une baguette magique, je transformerais les nuages en bonbons. » La condition est « j'avais une baguette magique ». La conséquence est « je transformerais les nuages en bonbons ». Attention : les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel se ressemblent beaucoup. « J'avais » se termine par « -ais », comme « je lirais ». Pourtant, ce ne sont pas les mêmes temps. Pour les distinguer, regarde le verbe entier et surtout sa place dans la phrase. Après « si », dans une hypothèse, écris « j'avais ». Dans l'autre partie, tu peux écrire « j'aurais ». Compare : « Si j'avais un secret, je ne le dirais pas. » Le mot « avais » est après « si » ; c'est l'imparfait. Le mot « dirais » exprime la conséquence ; c'est le conditionnel. Tu peux aussi inverser les deux parties : « Je ne le dirais pas si j'avais un secret. »

Même si « si j'avais » arrive à la fin, la règle reste identique. Ne te laisse donc pas tromper par l'ordre des mots.

La règle à retenir

> Dans une phrase qui imagine une condition, écris généralement « si + imparfait », puis le conditionnel présent dans l'autre partie : « Si j'avais le choix, je prendrais le train. » N'écris pas « si j'aurais ». En revanche, « j'aurais » est correct lorsqu'il se trouve dans la conséquence : « Si j'avais le choix, j'aurais une grande bibliothèque. »

Ne confonds pas toutes les phrases avec « si »

Le mot « si » n'est pas toujours suivi de l'imparfait. Tout dépend de ce que la phrase veut dire. Quand tu parles d'une situation possible ou habituelle, tu peux employer le présent après « si ». Exemple : « Si tu as fini ton travail, range ton cahier. » Ici, la phrase ne rêve pas d'une situation imaginaire : elle donne une consigne pour une situation possible maintenant. Tu peux aussi dire : « Si demain il pleut, nous resterons à l'intérieur. » Après « si », le verbe est au présent : « il pleut ». La conséquence est au futur : « nous resterons ». Dans ces phrases, n'utilise ni « si j'avais » ni « si j'aurais », car le sens est différent. La règle « si + imparfait, conditionnel présent » s'applique

lorsque tu imagines une situation peu réelle, souhaitée ou inventée. Observe ces deux sens, ce sont les seuls que tu dois retenir en CM2. « Si tu as faim, prends une pomme » parle d'une situation possible maintenant : le présent suffit, car cela peut vraiment arriver aujourd'hui. « Si tu avais faim, tu prendrais une pomme » imagine plutôt une situation : tu n'as peut-être pas faim maintenant, mais si c'était le cas, voici ce qui se passerait. Compare encore ces deux phrases. « Si tu es sage, tu auras un dessert » parle d'une situation possible : le verbe après « si » est au présent et la conséquence est au futur. « Si tu étais plus grand, tu aurais le droit de sortir seul » imagine une situation : le verbe après « si » est à l'imparfait et la conséquence est au conditionnel présent. Pour réussir, ne récite pas une règle sans comprendre. Demande-toi toujours : est-ce une consigne réelle, une possibilité à venir, ou une situation imaginée ? Puis choisis entre les deux constructions que tu connais : « si + présent » pour une situation réelle ou proche, ou « si + imparfait, conditionnel présent » pour une situation imaginée. C'est cette deuxième construction que tu dois maîtriser en priorité dans cette leçon.

Une vérification rapide avant d'écrire

- Cherche le mot « si » dans ta phrase.

- Demande-toi si la phrase imagine une situation : « Si j’étais invisible, je visiterais le musée la nuit. »
- Si la situation est imaginée, écris l’imparfait après « si » : « j’étais », « j’avais », « je pouvais », « nous voulions ».
- Écris le conditionnel présent dans la conséquence : « je visiterais », « j’aurais », « nous partirions ».
- Relis toute la phrase à voix basse. Si tu vois « si j’aurais », remplace « aurais » par « avais » et vérifie si le sens est bien celui d’une hypothèse.
- N’oublie pas la virgule lorsque la partie avec « si » est placée au début : « Si j’avais une carte, je trouverais le chemin plus vite. »

Des exemples pour devenir sûr de toi

Voici une phrase incorrecte : « Si nous aurions des ailes, nous volerions au-dessus de la ville. » Repère « si ». La partie qui suit est une condition imaginée. Il faut donc remplacer « aurions » par l’imparfait « avions » : « Si nous avions des ailes, nous volerions au-dessus de la ville. » Voici une autre phrase : « Je serais rassuré si j’aurais mon doudou. » La partie avec « si » est à la fin, mais elle reste une condition. Corrige ainsi : « Je serais rassuré si j’avais mon doudou. » Maintenant, observe une phrase correcte sans conditionnel : « Si tu veux, viens avec nous. » Le verbe « veux »

est au présent, car la proposition est réelle et immédiate. Il ne faut pas transformer cette phrase en « Si tu voudrais ». Enfin, mémorise cette idée simple : « si » appelle souvent « avais » quand tu imagines ; « aurais » raconte ce qui arriverait. Avec cette boussole, tu éviteras l'erreur et tu avanceras tranquillement vers l'entrée en 6e.

Exemples résolus

Corriger une phrase avec « si j'aurais »

Énoncé. Corrige la phrase : « Si j'aurais un hamster, je lui construirais une maison. »

1. Repère le mot « si ».
2. La partie « si j'aurais un hamster » exprime une condition imaginée.
3. Après « si », remplace le conditionnel « j'aurais » par l'imparfait « j'avais ».
4. Garde « je lui construirais » : ce verbe exprime la conséquence.

Résultat : Si j'avais un hamster, je lui construirais une maison.

Trouver le bon verbe dans chaque partie

Énoncé. Choisis entre « pouvions » et « pourrions » : « Si nous ___ respirer sous l'eau, nous ___ explorer les fonds marins. »

1. La première place suit « si » : elle exprime la condition.
2. Choisis l'imparfait « pouvions » après « si ».
3. La deuxième place exprime ce qui arriverait.
4. Choisis le conditionnel présent « pourrions ».

Résultat : Si nous pouvions respirer sous l'eau, nous pourrions explorer les fonds marins.

Ne pas appliquer la règle au mauvais moment

Énoncé. Choisis la bonne phrase : « Si tu as terminé, tu peux sortir. » ou « Si tu avais terminé, tu pourrais sortir. »

1. Lis le sens de la phrase : l'adulte vérifie une situation possible maintenant.
2. La phrase n'imagine pas une situation lointaine ou irréelle.

3. Après « si », emploie donc le présent « as ».

4. La conséquence peut aussi être au présent : « tu peux sortir ».

Résultat : Si tu as terminé, tu peux sortir.

Les astuces de Nova

Le panneau « si »

Nova pose un panneau devant « si » : juste après ce panneau, dans une hypothèse, écris « j'avais », pas « j'aurais ».

La phrase en deux wagons

Imagine un train à deux wagons : le wagon « si j'avais » porte la condition ; le wagon « je ferais » porte la conséquence.

Le test de l'inversion

Inverse les deux parties : « Je voyagerais si j'avais de l'argent. » Si la phrase reste logique, « si j'avais » est bien la condition.

Mes exercices

1 Choisis la bonne forme ★☆☆

Choisis la forme correcte dans chaque phrase.

1. Si j'___ un trésor, je le partagerais. a) aurais b) avais

2. Si tu pouvais voler, tu ___ très haut. a) monterais b) montais

3. Si nous ___ une cabane, nous y jouerions. a) aurions b) avions

2 Vérifie les phrases ★☆☆

Indique si chaque phrase est vraie ou fausse.

1. Dans « Si j'avais un chat, je serais heureux », « j'avais » est correct.

2. Dans « Si tu aurais faim, tu mangerais », « aurais » est correct.

3. Dans « Si tu veux, prends une pomme », le présent est possible après « si ».

3 Complète avec le bon verbe ★☆☆

Complète chaque phrase avec la forme qui convient.

1. Si elle ___ plus grande, elle ferait du basket. (être)

2. Si vous aviez des billets, vous ___ au concert. (aller)

3. Si je pouvais choisir, je ___ un livre d’aventures. (prendre)